



## Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Vendredi, 24 avril 2020

1437 Bannock St.  
Denver, CO 80202  
p: 720.865.7695  
[Jic\\_news@denvergov.org](mailto:jic_news@denvergov.org)

### **Ville et Comté de Denver – Mise à jour de la réponse à COVID-19**

#### *Denver prolonge l'ordonnance de confinement à domicile*

**Denver**– Le maire Michael B. Hancock a annoncé aujourd'hui que Denver prolongera jusqu'au 8 mai l'ordonnance de santé publique enjoignant aux résidents de rester chez eux.

"Notre priorité est d'assurer la sécurité de nos résidents et de sauver des vies", a déclaré le maire Hancock. "Ce virus ne va pas disparaître et nous devons nous préparer aux conséquences à long terme. Avec les conseils de l'État, et en prenant plus de temps pour bien réfléchir et agir de manière responsable, nous voulons nous assurer que nous disposerons de capacités adéquates de recherche et de test des contacts, et du temps nécessaire pour fournir les conseils dont nos résidents et nos entreprises ont besoin pour rouvrir en toute sécurité."

La prolongation de l'ordonnance de séjour à domicile permettra à la ville de s'aligner sur les autorités sanitaires régionales et de continuer à préparer des orientations et des règlements plus spécifiques pour les entreprises et les établissements. L'ouverture après le 8 mai permettra également à la ville de:

- Identifier et former le personnel pour mettre en œuvre la gestion des cas COVID-19, y compris la recherche et le suivi des contacts, mener à bien les enquêtes sur les cas et faire appliquer les ordonnances d'isolement et de quarantaine
- Étendre et améliorer les tests avec l'objectif d'atteindre 1 000 tests par jour
- Obtenir des équipements de protection individuelle (EPI) supplémentaires et améliorés
- Accroître et améliorer la communication entre la ville et les entreprises concernant les lignes directrices et les politiques de réouverture tout en maintenant les meilleures pratiques de santé publique
- Donner aux entreprises la possibilité de se préparer à la réouverture grâce aux stratégies du ministère de la santé publique et de l'environnement ainsi qu'à leurs propres politiques.

Alors que la ville se prépare à la réouverture de différents secteurs, le bureau du procureur de la ville de Denver a activé son équipe d'intervention. Si le public a des questions sur les restrictions ou les ressources COVID-19 de la ville, veuillez composer le 311 ou envoyer un courriel à [CAOResponseTeam@denvergov.org](mailto:CAOResponseTeam@denvergov.org).

L'équipe de réponse du bureau du procureur de la ville ne peut pas fournir de conseils juridiques au public, mais elle pourra offrir des conseils dans la mesure de ses possibilités.

# # #